

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2009

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES OUTRE-MER - (n° 1579)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 92

présenté par
M. Yanno-----
ARTICLE 7 TER A

I. – À l’alinéa 3, substituer à la référence :

« 1740-00 A »,

la référence :

« 1740-0 A ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.